

QU'APPORTE LA 4G AU RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE MOBILE ?

La 4G est déjà largement déployée sur le territoire national. Ce déploiement permet de faire face à l'augmentation continue du nombre d'utilisateurs de l'internet mobile.

COMMENT CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU DÉPLOIEMENT DE LA 4G ?

L'ANFR publie tous les mois un OBSERVATOIRE des déploiements des réseaux mobiles, qui permet de suivre l'évolution des autorisations d'implantation de sites 4G sur le territoire.

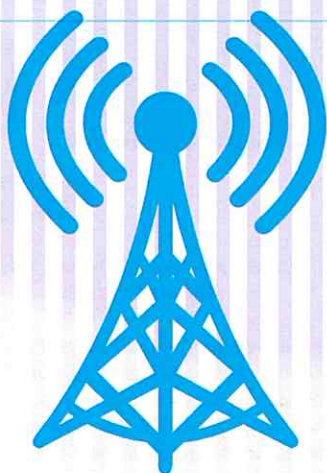
Ainsi, au 1^{ER} juillet 2020, près de **53 000 sites 4G** étaient autorisés par l'ANFR en France, dont plus de **47 000 en service**, tous opérateurs de téléphonie confondus.

Pour en savoir plus :

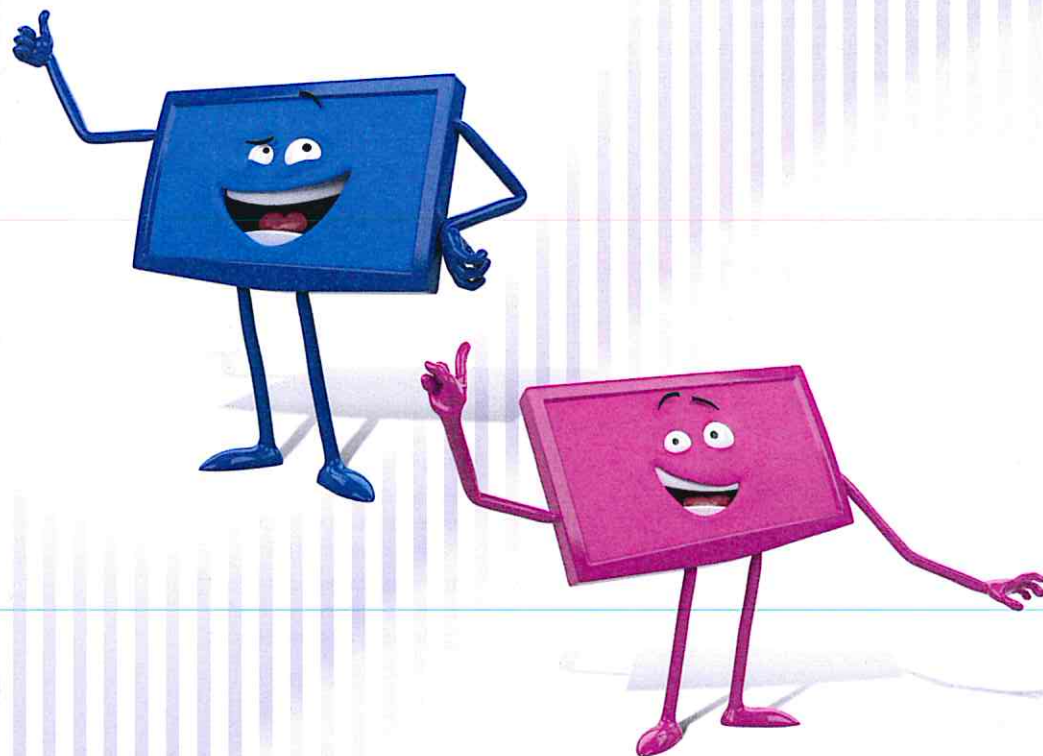
<https://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/observatoire/>

QUELLE EST LA SITUATION DU DÉPLOIEMENT DANS VOTRE COMMUNE ?

Dans certains territoires, la 4G continue de se déployer. En se rendant sur le site mis en place par l'ANFR - www.cartoradio.fr - les collectivités locales et les particuliers peuvent connaître l'emplacement précis des sites des réseaux mobiles.



4G ET TNT CE QU'IL FAUT SAVOIR !



Les opérateurs de téléphonie mobile continuent de développer leurs services 4G sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

www.recevoirlatnt.fr